

Image not found or type unknown



Divorce suite a une accumulation de dettes

Par **eldazairi_old**, le **02/10/2007** à **10:15**

mariée, quatres enfants, sans contrat de mariage, mon conjoint a contracter des dettes suite a une activité commerciale, suis je solidaire de ses dettes.rnrnje lui ai demande de quitter le domicile conjugal suis je en tort?rnil a d'ailleurs quitter et m'a envoyer une lettre recommande qui'il rester a disposition pour tout les besoins des enfants, que dois je faire?rnrnmerci de me repondre, urgent je suis seule avec quatres enfant a charge sans revenue excepter les prestations familialesrnrnmerci cordialement